



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 Sion 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

ETRANGE SÉDUCTION 2 (Suite)

Mr Auguste Sabatier termine en disant que, malgré l'origine de ces influences et le caractère de ces nouveautés, «ils espèrent triompher de toutes les résistances.»

Comment? Il le dit encore: En redoublant leurs protestations de soumission au Saint-Siège,» en abritant tout cela « sous la souveraineté du Pape », en protestant « d'une pleine obéissance à ses directions.»

Ceux qui ont suivi les novateurs, ceux qui ont observé leur attitude et leurs actes, qui ont lu leurs écrits, reconnaîtront que M. Sabatier a saisi sur le vif leur tactique, qui répond d'une manière si frappante aux vœux qu'exprimaient les Instructions données à la Haute-Vente.

En toutes circonstances, non, sans doute, pour obéir à une consigne qu'ils auraient su venir du dehors, mais guidés par je ne sais quel instinct ou par quelle absurde impulsion, ils ont cessé d'agiter la bannière du Pape et de se présenter comme ses hérauts, tout en enseignant et en propageant de leur mieux les doctrines que le Saint-Siège n'a cessé de condamner depuis Pie VI jusqu'à Pie X.

Pour cela, ils ont pris leur point d'appui à Rome même. Des directions pontificales, interprétées contre le sens commun, ils se sont forgés une arme contre les défenseurs de la saine doctrine; ils ont gagné des journaux, même ceux autrefois les plus opposés au libéralisme, de sorte qu'en France et en Italie, en Allemagne et en Amérique, on a eu la douleur de voir de célèbres champions de l'Eglise s'appliquer à dissimuler les vérités, quand ils ne propageaient pas eux-mêmes les erreurs de l'américanisme, du libéralisme et de la démocratie. Ainsi appuyée, l'audace des novateurs ne connut plus aucune crainte.

Quand M. l'abbé Loisy publia son livre l'Evangile et l'Eglise, où sont reprises les erreurs de l'américanisme et du nestorianisme. M. Naudet, dans sa Justice sociale numéro

du 10 janvier 1903, l'apprécia en ces termes, dans un article intitulé: LA VICTOIRE: « Ce livre me paraît dans son ensemble, et si on supprime certaines pages des deux premiers chapitres qui sont absolument regrettables, ce qu'on a écrit de plus puissant et de plus beau en théologie historique depuis le cardinal Newman.» Il termine ainsi cet article. « Nous sommes et nous restons les fils aimés du Pape. (1)

Il apportait en preuve ce fait assurément peu concluant que, se trouvant deux mois auparavant auprès du Pape, «ses yeux, d'une douceur et à la fois d'une vivacité si étrange où toute la vie semble se concentrer, me regardèrent longuement.»

C'était la seconde fois que M. Naudet parlait de cette audience; toujours il se couvrait du regard que le Pape aurait porté sur lui ; il tâchait de faire entendre que ce regard emportait une approbation de ses doctrines, mais il se gardait de rapporter aucune des paroles que Léon XIII lui aurait dites.

M. Dabry y alla plus carrément; il fit entendre que le livre dont nous venons de parler avait été demandé par Rome à l'auteur. «Il y a seulement quinze ans, dit-il, Mgr Duchesne était la bête noire de tout le monde bien pensant. Aujourd'hui, Mgr Duchesne est le savant catholique dont on est fier et à qui on a recours pour rectifier le bréviaire, de même que Loisy est le savant catholique à qui on demande de réfuter Hamak.»

Les erreurs les plus antichrétiennes étaient ainsi mises sous le patronage du Pape, mieux que cela, leur auteur était présenté comme chargé par le Pape de les formuler et de les mettre en circulation. (à suivre)

Mgr DELASSUS, "Le problème de l'heure présente"

1. En Novembre 1894, La Démocratie chrétienne publia un article de plus de 40 pages dont la conclusion était: «Nous n'avions ici qu'un but dans ce travail: démontrer que le Pape a des sympathies et des préférences pour les Chefs, les Doctrines et les Œuvres de cette Ecole que nous pourrions appeler désormais Ecole pontificale. Nous croyons avoir atteint notre but.»

LA DEMOCRATIE EN SUISSE (suite 2)

Conférence de Me Roger LOVEY

L'idéal d'Otton III, celui d'Adélaïde, était une confédération de tous les princes chrétiens, au milieu desquels il n'eut été que le "primus inter pares".

Il mourra à 22 ans et son cousin Henri II lui succéda en 1002. Couronné empereur en 1014, il travailla de concert avec le Pape Benoît VIII pour la réforme de l'Eglise en Occident et l'on peut dire que jamais empereur et pape ne se sont si bien entendus. Jamais non plus empereur ne comprit mieux l'Eglise. Malheureusement le Pape et l'Empereur mourront tous deux en 1024. Henri II sera canonisé en 1146 avec son épouse Cunégonde et avec lui disparaît la grande dynastie saxonne.

Pendant ce demi siècle que dura cette dynastie, l'invasion hongroise fut arrêtée. Les Hongrois eux-mêmes se convertirent au catholicisme avec leur roi, Vaik, qui deviendra St. Etienne. Les Polonais, puis les Tchèques se convertirent.

En 50 ans, au lieu d'être menacé à l'Est, l'occident s'y est avancé. Il se sent désormais couvert à l'est par de grands royaumes catholiques, et l'Eglise - sans être encore soumise à une réforme fondamentale - avait été restaurée, la papauté relevée. La civilisation occidentale prenait cette courbe ascendante qui atteindra son point culminant au XIIIe siècle sous St Louis, du temps de St Thomas d'Aquin et des cathédrales.

A la dynastie des Saxons succédera celle des Francs et les rois Henri III, Henri IV, Henri V, Henri VI de Canossa.

Henri V mourra en 1268. Frédéric Barbe-rousse, Frédéric II lui succéda dans le grand interrègne qui dura 20 ans, jusqu'en 1273 et auquel mettra fin Rodolphe de Habsbourg.

Ce bref rappel historique pourrait sembler inopportun ou hors sujet. Il ne l'est pas, car il montre le cadre dans lequel s'est préparé le pacte de 1291 dont on a pu dire que, plus qu'un commencement, il était un aboutissement.

Ce cadre est donc celui du St. Empire. Aux yeux de la chrétienté d'alors, l'empereur est "l'avoyé" de l'Eglise, et l'avoyé d'alors, c'était une image, était dans certains cantons suisses l'image du premier magistrat. Comme tel il devait maintenir les peuples

dans l'obéissance chrétienne, il devait exécuter les décrets du St Siège, propager la foi parmi les infidèles. Il recevait du pape le glaive, le globe, la couronne et l'anneau, symbole de la foi. Il portait le titre de chef de la chrétienté, chef temporel des fidèles, défenseur et avocat de l'Eglise chrétienne et protecteur de la Palestine et de la foi catholique.

Dans le St Empire il était le supérieur des rois, aucun pouvoir n'était légitime sans lui. Il pouvait affranchir les cités et les peuples et les placer sous son obéissance directe. C'est ce que nous appelons "l'immédiateté".

Cette doctrine des deux pouvoirs universels ne correspondait que par intermittence à la réalité. Il fallait pour cela que l'empereur et le Pape fussent d'accord. Cela n'arriva guère que sous le règne de Charlemagne, d'Otton III et des premiers Henri. Néanmoins, cette idée était implantée dans les esprits comme la seule conception à la fois divine et logique de la société. Elle parlait au cœur comme un idéal vers quoi il ne fallait cesser d'aspirer. Cette conception était précisément celle des Waldstätten, convertis depuis longtemps et qui vivaient dans leurs communautés avant le pacte de 1291.

Ces Waldstätten étaient constitués de petites communautés dans le St Empire. Elles n'étaient d'ailleurs pas uniques en leur genre, et, des Alpes au Jutland, des Frises à la Bohême, d'autres communautés existaient semblables à elles.

Pour comprendre le Moyen-Age et le contexte du pacte de 1291 il nous faut donc chasser de nos esprits les idées de nations, d'Etats, de politique qui sont ultérieures, qui surgiront plus tard. A ce moment-là au XIIIe siècle, la carte du St-Empire donne l'impression comme le déclare Gonsague de Reynold, d'un Kaleidoscope. C'est le manque le plus complet, non seulement d'unité, mais surtout d'ordre politique; c'est un enchevêtrement de souverainetés féodales, petites ou grandes, ecclésiastiques ou laïques, de villes libres, de communautés, de droits, de servitudes, d'intérêts, de conflits, tels qu'on s'y perd en essayant de s'y débrouiller et ce qui était le St Empire à la même époque, mais d'une façon moindre, bien moindre peut-être, la France, l'Angleterre, l'Espagne l'étaient; elles l'étaient

(suite page 11)

Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

Edition en Français du Périodique Romain

SÌ SÌ NO NO

<< Que votre OUI soit OUI, que votre NON soit NON, tout le reste vient du malin >> (Mt 5, 37).

SUISSE : Ed. Les Amis de saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 Sion 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

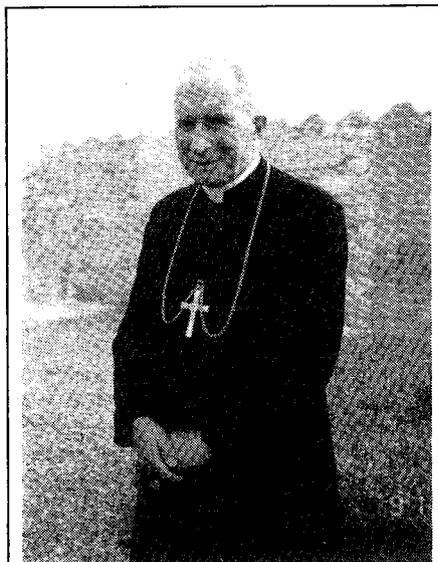
HOMMAGE A SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR MARCEL LEFEBVRE

« *Heureux serez-vous, lorsqu'on vous insultera, qu'on vous persécutera, et qu'on dira faussement toute sorte de mal contre vous, à cause de Moi* » (Matth. 5, 11)

Son Excellence Monseigneur Marcel Lefebvre s'est éteint. Cependant, ce n'est pas le vide qu'il laisse derrière lui, mais un héritage de lumière. C'est pour nous un devoir de reconnaissance, et aussi un besoin du cœur, que de méditer, pour la Gloire de Dieu, sur sa disparition. Nous placerons en premier, non comme on pourrait s'y attendre le témoignage de foi qu'il a laissé à une génération égarée dans les ombres du doute et les ténèbres de l'incroyance, mais plutôt le témoignage de son humilité. Oui, parce que ce juste, qui a été traité d'Evêque « rebelle » était avant tout un humble et un doux, et, à bien y regarder, toutes ses admirables vertus ont fleuri, comme il est normal pour un fils de l'Eglise catholique, sur le fondement de son humilité et de sa douceur.

L'humilité et la douceur de Monseigneur Lefebvre se manifestaient dans une simplicité désarmante qui rappelait à l'esprit de qui l'approchait la phrase de l'Evangile : « *Si vous ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux* » (Matth. 18,3).

Rien de plus étranger à son cœur que cette haute idée de soi qui parsème d'incroyables ruines l'Eglise de Dieu. Et pourtant, jusqu'au Concile, Monseigneur Lefebvre ne connut que des honneurs : estimé et apprécié de Pie XII, il fut successivement jeune Evêque missionnaire en



(Photographie prise le 26 février 1991 lors du dernier voyage de Mgr Lefebvre en Italie.)

« Je ne suis qu'un évêque de l'Eglise catholique qui continue à transmettre la doctrine. Je pense, et cela ne tardera sans doute pas, que l'on pourra graver sur ma tombe ces paroles de saint Paul : *Tradidi vobis quod et accepi, je vous ai transmis ce que j'ai reçu, tout simplement.* »

Sermon de la consécration épiscopale du 30 juin 1988.

Afrique, Vicaire Apostolique de l'Afrique francophone, et puis, après qu'il eut établi, sans souci de ses fatigues, la hiérarchie locale, Archevêque de Dakar, Supérieur Général des Pères du Saint Esprit, et enfin membre, désigné par Jean XXIII, de la Commission Préparatoire du Concile. Mais — écrit Saint Thomas — « *certains, tout en étant avec leur corps à la première place, siègent toutefois à la dernière dans l'intimité de leur cœur* » (In Matth. chap XXIII, l.1). Et Monseigneur Lefebvre fut de ceux-là.

En même temps rien ne fut plus étranger à son cœur que cette humilité affectée et mal comprise qui « *compromet la force de l'autorité* » (Saint Augustin) ou — encore pire — aboutit à l'humiliation de la Sainte Eglise de Dieu. Il fut un de ces prélats, qui, tout en étant intérieurement « *devant Dieu avec crainte au dessous de tous* » (Saint Augustin), ont la prudence de ne pas l'extérioriser par des gestes qui pourraient donner aux soumis « *l'occasion de compromettre leur propre salut* » (S. Th. II II q.161 a.3 ad 3). Son humilité, sa douceur, sa simplicité s'harmonisent en lui admirablement avec la conscience de sa propre dignité et de sa responsabilité épiscopale.

★★★

L'humble est obéissant, et Mgr Lefebvre, parce qu'il avait été réellement obéis-

sant à l'Eglise avant le Concile, sut le rester aussi après. Un « *coup de maître de Satan* » le poussait à désobéir à l'Eglise, au nom de l'obéissance à des hommes d'Eglise, représentant sous l'égide des plus hautes autorités de l'Eglise, la « *synthèse de toutes les hérésies* » (Saint Pie X). Il opposa à ce « *coup ... de Satan* », justement parce qu'il était humble, la véritable obéissance qui est hiérarchique, mais ne tronque pas la hiérarchie en l'enfermant dans les limites de l'horizon terrestre, parce que, étant aussi et avant tout surnaturelle, elle ne perd jamais de vue, derrière le Vicaire, le Chef invisible de l'Eglise. Et pour rester dans l'obéissance au Christ et à son Eglise — obéissance qui ne s'identifie pas toujours, et aujourd'hui moins que jamais, avec l'obéissance aux hommes d'Eglise — Mgr Lefebvre choisit la voix de l'« *obéissance réelle* », acceptant la honte de la « *désobéissance apparente* ». Et ici apparaît une autre vertu qui a brillé de façon éminente chez Mgr Lefebvre, et pas seulement aux yeux de ceux qui ont eu le privilège de le connaître et de l'aimer : le plus complet oubli de soi, le plus absolu détachement de sa propre personne et de tout avantage personnel. A l'heure de l'épreuve, lui, qui avait toujours servi l'Eglise et ne s'était jamais servi de l'Eglise, il imita — comme le lui avait suggéré l'Eglise dans son ordination sacerdotale — les mystères qu'il traitait avec tant de foi et, à l'imitation du Christ, il se donna lui-même, pour voir renaître l'Eglise « *pure et immaculée* ».

Le sacrifice de sa vie ne lui fût pas demandé, mais celui de sa réputation et de son honneur, oui. Et il l'a accepté avec la plus grande simplicité, comme s'il accomplissait le plus ordinaire de ses devoirs envers Dieu, envers l'Eglise, envers les âmes.

L'humble ne craint pas l'opprobre et l'ignominie, et Mgr Lefebvre, parce qu'il était humble, a accepté avec une imperturbable sérénité d'esprit, les torrents de boue que déversaient périodiquement sur lui, avec une entente significative, la presse laïciste qui voyait en lui l'ennemi, et la presse « catholique » qui avait fait de lui son unique ennemi, déformant sa figure et ridiculisant son combat pour la Foi, comme si le « cas Lefebvre » se réduisait à une question nostalgique, sentimentale, voire une question de... latin. Avec une même sérénité d'esprit, il a accepté que les Autorités de l'Eglise, qui, elles, savaient ce qu'elles faisaient, et qui, même si elles n'avaient plus la foi, avaient toujours la science théologique suffisante pour le juger avec justice, l'exposent, au contraire, à l'ignominie publique, justifiant par leurs injustes condamnations, toute possible insulte. Ce fut ainsi que Mgr Lefebvre fut déclaré « *nazi* », lui dont le père est mort dans un camp de concentration nazi ; il fût déclaré « *raciste* » (et condamné en appel sur plainte de la LICRA pratiquement sur son lit de mort!!) alors qu'il avait passé sa vie de missionnaire en Afrique ; il fût déclaré « *rebelle* » alors que, face à la

désobéissance générale, il continuait à obéir héroïquement à l'Eglise ; il fût déclaré « *schismatique* » alors qu'il avait sacrifié sa renommée pour rester ce fidèle et digne prince de l'Eglise que les Pontifes Romains avaient su apprécier jusqu'au tourbillon révolutionnaire de Vatican II. Mais Mgr Lefebvre « *rendit son visage dur comme pierre* » (Isaïe 50,7) parce qu'il ne défendait pas sa cause : « *Il ne s'agit pas de nous mêmes* — disait-il à ses séminaristes — *il s'agit de la Foi* ». Et parce qu'il était humble, le zèle de Mgr Lefebvre ne fût jamais amer. Dans sa douceur il ne se demandait même pas pourquoi l'impie prospérait alors que le juste était méprisé, ou bien pourquoi, alors qu'il était déshonoré et officiellement banni de l'Eglise, tous les semeurs d'erreurs, d'hérésies, ou d'immoralité trouvaient l'indulgence et (il faut le dire même si en cette occasion nous aurions voulu renoncer à toute polémique) la faveur de la Rome post-conciliaire, pourquoi en particulier alors qu'on lui refusait toute audience, tous les pires Evêques -en particulier français- négateurs des dogmes fondamentaux de la Foi, promoteurs de la contraception, de l'avortement, de l'homosexualité, profanateurs de l'Eucharistie, trouvaient immanquablement crédit et écoute au Vatican.

Si, quelquefois, Mgr Lefebvre s'est arrêté à considérer cette douloureuse réalité, il a été seul pour mesurer et faire mesurer la gravité de la crise que traverse l'Eglise, mais dans ses paroles il est impossible de trouver même la plus petite trace de ressentiment personnel. Il n'aimait pas la polémique et personnellement il ne l'a utilisée que contraint par les circonstances et dans les limites nécessaires et convenables pour rendre compte de son œuvre, pour illuminer les âmes, pour repousser la boue des calomnies systématiquement jetées sur son « bon combat ».

L'humble est doux et pacifique et Mgr Lefebvre le fût. Doux et pacifique avec tous. Et d'abord avec ses ennemis, qui avaient décrété dans leur cœur : « *Opprimamus virum iustum quoniam contrarius est operibus nostris* » (éliminons le juste parce qu'il condamne nos œuvres impies) (Mardi de la Semaine Sainte : office de Laudes). Avec ses timides amis, les craintifs Pilate ou les très prudents Nicodème, qui, tout en l'estimant et le proclamant publiquement « *un saint* », séparèrent leur propre cause de la sienne pour ne pas être entraînés dans la même ruine. Avec ces esprits, que les excès de l'actuelle crise dans l'Eglise poussaient aux excès et qui, ne réussissant pas à entraîner l'autorité de Mgr Lefebvre dans leur sédévacantisme, lui reprochaient âprement, comme une impardonnable faiblesse, la vertu de sa modération. Doux aussi avec ceux qui l'avaient suivi dans la lutte, et puis, terrifiés par le poids de l'ignominie d'une apparente séparation de Rome et éblouis par le mirage d'une

impossible réconciliation, ne se limitèrent pas à rester à leur poste pour cueillir tous les fruits possibles de ses négociations avec le Vatican, mais s'unirent à ses ennemis pour lui lancer, avec plus d'acharnement que ses ennemis, l'insulte sanglante de « *schismatique* » pour justifier leur propre abandon et même, pour justifier les compromis qui s'ensuivraient inévitablement sur le plan doctrinal, jusqu'à lui jeter l'insulte injurieuse de ne pas savoir exactement ce qu'était la Tradition. Doux avec tous, mais sans faiblesse avec personne qui risque d'entraîner des préjudices pour l'Eglise. C'est pour cela qu'il ne laissa pas la « *conscience tranquille aux démolisseurs de l'Eglise* » et ne tint aucun compte des lâchetés de quelques âmes, marchant droit sur le chemin sûr qu'il avait choisi pour lui et pour sa Fraternité et qui consistait à préparer la renaissance de l'Eglise à travers une nouvelle génération de prêtres, à pourvoir aux graves nécessités des âmes et à « *prier Dieu de tout son cœur* » pour qu'il éclaire celui qui doit transmettre la Vérité.

Parce qu'il était un humble, Mgr Lefebvre croyait. Quel étonnement aujourd'hui pour le peuple scandalisé de Dieu qu'un Evêque qui croit, qui croit dans les vérités immuables de la Foi avec la profondeur d'un théologien et la simplicité d'un enfant !

Et parce qu'il croyait avec un cœur humble, Mgr Lefebvre fut inflexible à professer publiquement l'immutabilité de la Vérité, qui « *ne nous appartient pas, ne dérive pas de nous, n'a pas été inventée par nous* », mais « *nous est transmise, nous est donnée, est écrite et vit dans l'Eglise et dans toute l'histoire de l'Eglise* » et dans laquelle tous (d'abord, et plus que les fidèles, le pape et les Evêques) ont le devoir de persévérer.

« *Nous ne devons pas avoir peur* — disait-il à ses séminaristes — *nous sommes sur un rocher qui ne dépend pas de nous... S'il dépendait de nous, nous pourrions avoir peur : c'est moi, ce sont mes idées, j'ai inventé... quelque chose de nouveau. Non, ce n'est pas ainsi, ce n'est pas notre cas.* » Et il en vint à leur dire : « *Si, ici, je ne vous enseigne pas la Vérité catholique, partez, chers séminaristes, ne restez pas! C'est votre devoir.* »

Et alors que la crise explose avec le Concile, faisant s'écrouler beaucoup de façades derrière lesquelles trop d'hommes d'Eglise cachaient leur incroyance en ces vérités dont ils possédaient seulement désormais la science théologique, la foi de Mgr Lefebvre, dans la persécution dont il fût l'objet, resplendit comme de l'or éprouvé au feu. Et ce fut justement la persécution qui en fit un phare de lumière pour tant de fils de l'Eglise qui, effrayés, se voyaient retirer chaque jour davantage le pain de la Vérité justement par ceux dont le devoir était de le leur rompre et qui, à la place de ce pain, se voyaient offrir le venin quotidien du doute, de l'erreur, de l'hérésie. Partout où arrivait l'écho de sa résistance le nom

de Mgr Lefebvre, malgré la boue dont on le recouvrait, devenait pour les âmes droites un avertissement et un encouragement à persévérer dans la Foi de leur baptême. Et ainsi ses propres ennemis furent l'instrument choisi par la Providence pour qu'il fût placé, sans l'avoir voulu ni recherché, tel un flambeau sur un candélabre pour éclairer tant de fils de l'Eglise dans les ténèbres qui descendaient, toujours plus profondes et cachaient à leur yeux leurs Sainte Mère « *colonne et fondement de la Vérité* » (1 Tm.3, 15). Sa parole autorisée, tranquille, claire, douce, confirmait le « *sensus fidei* » de nombreuses âmes troublées par les innovations radicales. Il avait compris que « *Le Christ est toujours le même hier, aujourd'hui et toujours* » et aussi son Eglise qui n'a jamais changé et ne changera jamais ses vérités immuables. C'est pour cela que l'« *esprit du Concile* » ne vient pas de Dieu, et, si les innovations qui altèrent la foi sont imposées au nom de l'obéissance au Pape, un bon catholique sait que la fidélité au Christ passe avant la fidélité à son Vicaire, et que l'on obéit au Vicaire du Christ pour mettre en sécurité, et non pas pour risquer, sa propre foi. Et si tant de catholiques dans le monde entier, y compris en dehors de l'enceinte de sa Fraternité, se sont sentis touchés par sa mort, c'est parce qu'ils ont mesuré, avec sa disparition ce qu'avait signifié pour leur foi la sereine, mais tenace résistance de Mgr Lefebvre.

Et parce qu'il était humble et croyait, Mgr Lefebvre espéra. Il espéra « *contre toute espérance* » dans la résurrection de l'Eglise après ce temps de passion et d'agonie, et dans cette ferme espérance il travailla pour « *conserver la Foi Catholique... dans l'attente que Rome soit délivrée des libéraux qui l'occupent* ». Et sur les fondations de son humilité, de sa foi et de son espérance fleurit sa charité illimitée et infatigable.

Il ne programma rien, mais ne refusa rien de ce que la gloire de Dieu, l'utilité de l'Eglise, le bien des âmes lui réclamaient de faire. Et ainsi son zèle apostolique élargit son rayon d'action dans la mesure où se manifestaient à lui les graves nécessités des fils de l'Eglise en ces temps d'épreuve extraordinaire.

Au début il y eut un groupe de séminaristes, troublés par la subversion doctrinale et disciplinaire des Séminaires, et c'est ainsi que naquit la Fraternité Saint Pie X. Puis les âmes, dans l'angoisse de la nécessité spirituelle, se tournèrent vers lui et vers ses prêtres, en nombre toujours plus grand, de toutes les parties du monde catholique et c'est ainsi que naquirent les Prieurés, les Séminaires, les Ordres religieux, les Ecoles, les Missions... jusqu'au moment où Mgr Lefebvre dut se rendre compte que la Providence s'était servi de lui, qui aurait préféré « *rester dans la brousse du Gabon* » pour planter un arbre qui étend ses branches à tous les coins du monde catho-

lique, afin que beaucoup d'âmes de bonne volonté trouvent abri, réconfort, édification en attendant, et aussi en préparant, par leur propre sanctification, l'apaisement de la tempête.

Et parce qu'il était humble, Mgr Lefebvre eut l'esprit catholique, universel même de l'Eglise. Il subvint aux nécessités spirituelles les plus cachées, les plus ignorées (en particulier, il ouvrit ses maisons à des prêtres et des religieux, même avancés en âge, qui voulaient sauver leur propre foi de l'« *aggiornamento* ») et il tourna sa sollicitude pastorale vers toute œuvre, même petite, que son grand cœur savait reconnaître utile à l'Eglise, aux âmes. Rien ne fut plus contraire à son esprit que l'exclusive du bien et c'est pour cela qu'il ne connut jamais la tentation d'absorber dans ses propres fondations toute autre initiative, mais son encouragement paternel s'étendait à quiconque combattait le bon combat de la Foi, quelque fût le poste d'où il menait le combat.

L'humilité le rendit doux, la charité le rendit audacieux.

Contraint à suppléer à la mauvaise volonté ou à la négligence de tant de ses confrères dans l'épiscopat, il ne se refusa à aucune fatigue, sans même faire attention de qui venait, ou à qui devait être imputé, cet état d'urgence ; et, sans faire cas de l'hostilité dont il était l'objet à cause de son zèle, il ne pensa qu'à œuvrer pour la gloire du Christ pour son Eglise, pour les âmes. Et sa charité toucha le sommet de l'héroïsme quand l'initiative désastreuse, et qui ne sera jamais assez déplorée, d'Assise le convainquit que le redressement espéré était encore très éloigné. Alors il considéra comme son ultime devoir d'assurer, avec la continuité de sa Fraternité sacerdotale, le secours spirituel aux âmes tant que durerait la crise de l'Eglise. Il prévit le coup que le frapperait et qui le conduirait à mourir officiellement « *excommunié* ». Lui, qui disait n'avoir jamais désiré aller en Terre Sainte, parce que la Terre Sainte -pour lui- était Rome! Mais il mesura aussi la détresse de tant d'âmes n'ayant plus confiance à la foi de leurs propres pasteurs et privées non seulement des moyens nécessaires à leur propre sanctification, mais même des moyens indispensables au salut. Et alors, prenant conseil de sa foi, de son espérance, de sa charité, conforté par la tradition maternelle de l'Eglise de faire tomber, en cas d'extrême nécessité privée ou de grave nécessité publique, toute réserve sur le pouvoir d'ordre de ses ministres afin qu'aucune âme ne soit perdue pour des motifs de limitations juridictionnelles, il déploya tout son pouvoir d'ordre en consacrant quatre Evêques « *pour* » sa Fraternité. Les modalités de l'acte attestaient avec quel esprit Mgr Lefebvre accomplissait cette grave décision : précisant aux

futurs Evêques qu'il allait consacrer qu'il leur conférait le seul pouvoir d'ordre et les engageant à déposer, dès le retour à la normalité dans l'Eglise, « *la grâce de leur épiscopat dans les mains du Successeur de Pierre* », Mgr Lefebvre confessait et mettait en sécurité le Primat de la juridiction du Pontife Romain et éloignait tout soupçon de vouloir créer une église parallèle à l'unique Eglise catholique.

On voulut, néanmoins, crier au « *schisme* » mais les âmes droites comprirent que le bon Pasteur avait accepté de toucher pour elles le fond de l'abjection et elles lui en furent reconnaissantes. La vénération avec laquelle tant de bons fils de l'Eglise ont entouré sa dépouille mortelle d'Evêque officiellement « *excommunié* » est là pour l'attester.

Dans une interview à 30 *Giorni* (mars 1991), Mgr Gagnon a parlé d'un « *charisme* » de Mgr Lefebvre mais il ne semble pas avoir compris que le charisme de Mgr Lefebvre venait de sa sainteté. La sainteté, cette fleur qui ne naît pas spontanément dans le cœur des fils d'Adam, la sainteté de Mgr Lefebvre, faite de toutes les admirables vertus qui fleurissent seulement dans l'Eglise catholique, en particulier son humilité, a été aux yeux de tous, y compris de ceux qui ne connaissent ni la théologie, ni le droit canon, le sceau imprimé par Dieu sur le témoignage rendu par Mgr Lefebvre à la Foi immuable de l'Eglise. Et sa mort y a imprimé le dernier sceau. Prévoyant, contre les prévisions de son entourage, sa propre fin, il voulut tous les réconforts de la Sainte Eglise catholique et il est allé avec une conscience sereine à la rencontre du Divin Juge, à qui il avait depuis longtemps confié sa cause, ne pouvant rien espérer des hommes s'il refusait d'accomplir des gestes ou de prononcer des paroles qui jetteraient le doute sur la justesse de la cause pour laquelle il avait lutté et s'était sacrifié lui-même.

Saint Thomas dit que : « *Dieu permet au démon de tromper certaines personnes, en certains temps et en certains lieux, selon la raison cachée de ses jugements. Cependant, toujours, par la passion du Christ se trouve préparé le remède, en vertu duquel on peut se protéger contre les embûches du démon, même au temps de l'Antéchrist* » (S. Th. III q.49, a.2, ad 3).

Nous ne savons pas si nous sommes parvenus aux temps de l'Antéchrist. Il est certain qu'il y a des temps de l'Antéchrist et il est certain que Mgr Lefebvre et son œuvre, alors que le nombre des trompeurs et des trompés se multipliait, ont été les remèdes les plus visibles offerts par la Providence de Dieu à tant d'âmes pour les défendre des séductions du démon.

«*Vir obediens loquetur victoriam* :» l'homme obéissant chantera victoire, et Mgr Lefebvre, parce qu'il a été réellement obéissant, chante déjà victoire par sa vie, sa mort, sa mémoire, ses vertus, ses paroles, et ses écrits qui resteront pour témoins, y compris dans les Archives du Saint Office, de la rectitude de ce grand Evêque catholique ; cet Evêque qui a choisi d'obéir à l'Eglise, contre les iniques prétentions des hommes d'Eglise, ou bien d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, ou encore, comme il le disait, la voie de la «*désobéissance apparente*» pour rester dans l'«*obéissance réelle*» préférant ainsi la gloire qui vient de Dieu à la gloire qui vient des hommes (cf. Jn. 12,43). Et parce qu'une vertu aussi héroïque fleurit seulement dans l'Eglise catholique et par la vertu de l'Eglise catholique, l'Eglise — bientôt ou plus tard, c'est sans importance — reconnaîtra ses mérites et rendra justice à ce grand fils et Evêque.

Pour tous ceux qui l'ont connu, aimé, suivi, c'est l'heure de recueillir son précieux héritage : l'exemple que Mgr Lefebvre a donné à tous, et surtout aux ministres de l'Eglise, montre comment doit être servie la Sainte Eglise toujours, mais encore plus en ces temps douloureux, avec amour, humilité et aussi inébranlable fidélité, jusqu'à mourir pour l'Eglise dans l'humiliation apparente aux yeux des hommes.

Exactement comme Notre Seigneur Jésus-Christ...

Si Si No No

«*Faisons confiance à ce que l'Eglise a toujours fait, pas confiance en Mgr Lefebvre. Je suis un pauvre homme comme les autres, je n'ai pas la prétention d'être mieux que les autres, bien au contraire. Je ne sais pas pourquoi le Bon Dieu m'a permis d'avoir trente ans d'épiscopat. Je pense que si je jugeais humainement, j'aurais préféré rester missionnaire dans la brousse du Gabon, isolé, et je n'aurais pas eu tous les problèmes que j'ai eus pendant mes trente ans d'épiscopat.*

Mais le Bon Dieu l'a voulu, et le Bon Dieu continue de nous éprouver, de nous faire porter la croix. Eh bien, si c'est sa volonté, qu'elle soit faite. Continuons à porter la croix. Ce n'est pas parce que le Bon Dieu nous impose des croix, que nous devons l'abandonner. Nous n'avons pas à abandonner Notre-Seigneur, au contraire! Nous devons le suivre.

Alors, mes chers amis, soyez fidèles, fidèles à Notre Seigneur, fidèles à la Très Sainte Vierge Marie, fidèles au Pape, successeur de Pierre, quand le Pape se montre vraiment successeur de Pierre, car c'est cela qu'il est, c'est de lui dont nous avons besoin. Nous ne sommes pas des gens qui veulent rompre avec l'autorité de l'Eglise, avec le successeur de Pierre. Mais nous ne sommes pas non plus des gens qui veulent rompre avec vingt siècles de tradition de l'Eglise, avec vingt siècles de successeurs de Pierre.

Nous avons choisi. Nous avons choisi d'être obéissants dans la réalité à tout ce que les papes ont enseigné pendant vingt siècles, et nous ne pouvons pas croire que celui qui est sur le siège de Pierre ne veut

pas enseigner ces choses-là, nous ne pouvons pas l'imaginer. Si d'aventure il le faisait, eh bien! Dieu le jugera. Mais nous, nous ne pouvons pas aller à l'erreur parce qu'il y aurait une espèce de rupture dans la chaîne des successeurs de Pierre.

Nous voulons rester fidèles aux successeurs de Pierre qui nous transmettent le dépôt de la Foi. Et c'est en cela que nous sommes fidèles à l'Eglise catholique, que nous demeurons dans l'Eglise catholique et que nous ne ferons jamais schisme. C'est impossible, parce que dans la mesure où nous sommes attachés précisément à ces vingt siècles de Tradition de l'Eglise, à ces vingt siècles de Foi de l'Eglise, nous ne pouvons pas faire schisme. C'est cela qui nous garantit que nous avons le présent et le futur, comme je vous l'ai dit : "Jesus Christus heri, hodie et in saecula". Impossible de séparer le passé du présent et du futur. Nous appuyant sur le passé, nous sommes sûrs du présent et du futur.

Alors, ayons confiance, demandons à la Très Sainte Vierge de nous aider dans toutes ces circonstances. Elle est forte comme une armée rangée en bataille Celle qui a souffert le martyre, Reine des martyrs, à la Croix de Notre Seigneur Jésus-Christ. Eh bien! est-ce que nous ne suivrons pas Notre Sainte Mère, est-ce que nous ne serons pas avec Notre Sainte Mère, prêts à souffrir aussi le martyre pour que l'œuvre de la Rédemption se continue ? »

Mgr Marcel Lefebvre

« Le Coup de maître de Satan »

L'ENIGME RATZINGER

Ratzinger et le cardinal Ottaviani

Au Vatican, le 11 décembre dernier, lors de l'Assemblée synodale, le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la Foi, commémorait le centenaire de la naissance de l'un de ses fameux prédécesseurs, le cardinal Ottaviani, considéré comme le « gendarme » de l'Eglise pour sa fermeté dans la défense de l'orthodoxie catholique.

Réaction unanime de la presse que l'on peut résumer par ces extraits de *Il Giornale* du 12 décembre : «*Célébration polémique au Vatican. Ratzinger défend Ottaviani contre Paul VI* » ; «*C'est plus qu'une défense, c'est une totale identification* ». Et comme le cardinal Ratzinger a dit : «*Je ne sais pas si j'aurais pu rester aussi calme* » que le cardinal Ottaviani pendant le Concile, face à «*certains théologiens* » qui «*montraient trop d'estime d'eux-mêmes et trop d'assurance* », l'auteur de l'article a cru pou-

voir en déduire que ces théologiens (toujours rebelles et toujours impunis) «*sont désormais avertis que le cardinal Ratzinger, quant à lui, n'aurait pas la même patience que son prédécesseur pourtant si "terrible"* ».

En réalité quand on lit le texte du cardinal Ratzinger publié intégralement par l'«*Osservatore Romano* » du 13 décembre 1990, on constate que si le cardinal Ratzinger a tenu certains propos qui peuvent être appréciés par des oreilles encore catholiques, il en a prononcé d'autres par contre, qui devraient les tenir en alerte. Par exemple, lorsque le cardinal Ratzinger dit que le cardinal Ottaviani a voulu défendre la «*foi des simples* », ce qui, étant donné que le cardinal Ratzinger parle de la *fides quae creditur*, c'est-à-dire du contenu de la Foi, non seulement rabaisse la personnalité et l'œuvre du cardinal Ottaviani, mais qui plus est insinue qu'il n'existe pas une Foi unique, qui transcende les intelligences les plus élevées

et reste cependant accessible aux simples, mais qu'«*il y a une foi commune qui peut suffire au peuple* » et qu'«*il y a une autre science réservée aux savants qui offre une explication philosophique de la foi commune* ». Or ceci est l'erreur fondamentale de l'hérésie gnostique qui revit de nos jours (cf. P. Parente, *Dictionnaire de théologie dogmatique*, mot *gnosticisme*). Ou, prenons un autre exemple, lorsque le cardinal Ratzinger dit que le cardinal Ottaviani «*ne cessa de lutter et de se donner entièrement à des choses et pour des choses qui lui semblaient [mais ne l'étaient-elles pas ?] essentielles* ».

Ratzinger et la « protestantisation » de la théologie catholique

Mais plus encore que par la commémoration de la naissance du cardinal Ottaviani, la renommée de « restaurateur » du cardinal Ratzinger s'est trouvée renforcée par son discours d'ouverture lors du dernier Synode.

L'Osservatore Romano (1-2 octobre 1990) n'a pas cru devoir dédier plus de quatre lignes à la partie la plus importante de cette intervention. Adista (8-10 octobre 1990) bien que clairement hostile (le journal parle en effet de « coup de barre » du cardinal Ratzinger) a le mérite d'en rapporter les extraits les plus significatifs : « Le Cardinal Ratzinger ne s'est pas perdu en bavardages et civilités... L'image catholique du sacerdoce — a-t-il dit — définie par le Concile de Trente et renouvelée en s'appuyant sur les Saintes Ecritures par Vatican II, a été en difficulté dans la période de l'après-concile. Le grand nombre de ceux qui ont abandonné le sacerdoce et la diminution considérable des vocations sacerdotales dans beaucoup de nations ne peuvent certainement pas être expliquées seulement à partir de motivations théologiques. Les causes extra-ecclésiales, toutefois, n'auraient pas eu tant de force si les fondements théologiques du ministère sacerdotal n'avaient été en crise chez de nombreux prêtres et jeunes gens... »

« Dans la nouvelle situation culturelle que l'on a créée dans l'après-concile [...] les anciens arguments de la Réforme du XVI^{ème} siècle (n.d.r. : la réforme luthérienne) ont acquis une certaine évidence, ainsi que les nouvelles approches de l'exégèse biblique moderne, auxquelles la théologie catholique n'a pas pu [...] opposer des objections suffisantes. »

« Quels sont ces vieux arguments remis en vogue par le Concile, le Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi l'a expliqué en rappelant la conception protestante des "ministères" selon laquelle ceux-ci dans l'Eglise primitive "n'étaient pas explicitement liés à la célébration eucharistique. (...) D'où la théorie selon laquelle les ministères de l'Eglise naissante à cette époque n'étaient pas considérés avec une dimension sacramentale, mais seulement dans une optique de fonction sociale. A ces observations s'ajouta naturellement une théorie selon laquelle la foi chrétienne a voulu laïciser le monde et déraciner toute sacralisation, théorie qui veut être une profonde évolution et une application des opinions de Karl Barth et Dietrich Bonhoeffer sur l'opposition entre foi et religion." Ces opinions concernant la désacralisation et l'importance du rôle de prophète et de prédicateur par rapport au rôle de prêtre, ont "déterminé profondément la voie de l'exégèse biblique moderne" et transparaissent "de partout". »

Cet excursus très savant du cardinal Ratzinger, ne fait qu'annoncer et préparer un coup de poignard plus fort et plus explicite : « La théologie catholique qui, après le Concile, a accepté l'exégèse moderne sans graves disputes, en ignorant la clef herméneutique, a été incapable de répondre aux graves questions qui en sont sorties de sorte qu'en découle la crise dont nous avons parlé au début... ». Tout dépend, a ajouté encore Ratzinger, de la façon dont on a interprété la figure du Christ. Selon la pensée rationaliste et libérale « Jésus a opposé à une religion

déformée un pur code moral, à une religion communautaire et collective la liberté et la responsabilité de la personne seule. Il apparaît comme un grand maître de morale, qui libère l'homme des chaînes du culte et du rite, seul face à Dieu. Ces opinions, par la suite se sont ajoutées à celle de Karl Marx. Le Christ est décrit comme un rebelle, qui s'oppose au pouvoir des institutions qui réduisent à l'esclavage, et dans cette lutte, principalement contre la présomption des prêtres, il trouve la mort. Il est devenu le libérateur des pauvres de l'oppression des riches, avec l'intention de fonder un Royaume, c'est-à-dire une nouvelle société d'homme libres et égaux... »

Même ici, tout n'est pas clair. Il faudrait par exemple objecter que « les nouvelles approches de l'exégèse biblique moderne » ne peuvent plus se dire catholiques, de même que ne peut plus se prétendre catholique, et personne mieux que le cardinal Ratzinger ne devrait en être conscient, cette « théologie catholique », qui a son avis, « n'a pas pu [ou n'a pas voulu ?] opposer [aux nouvelles approches de la "nouvelle" exégèse biblique] d'objections suffisantes ».

Il faudrait surtout demander ce qu'a fait et ce que fait la Congrégation pour la doctrine [et la défense] de la Foi, devant ce naufrage avoué de la théologie et de l'exégèse catholique, dont les responsables sont connus lippis et tonsoribus.

Mais le cardinal Ratzinger nous a déjà prévenus en rassurant à l'époque l'épiscopat chilien et tous les néomodernistes que « le mythe de la dureté vaticane face aux déviations progressistes s'est révélé être une vaine élucubration. Jusqu'à aujourd'hui, on n'a fondamentalement émis que des avertissements et dans aucun cas, des peines canoniques au sens propre » . (Discours à la Conférence Episcopale chilienne dans *Il Sabato* 30 juillet-5 août 1988).

Néanmoins, ces concessions faites à la « protestantisation » de la théologie catholique, non pour leur nouveauté - le cardinal Ratzinger ici aussi arrive le dernier - mais à cause de l'autorité de celui qui s'en fait le rapporteur, ne pouvaient pas ne pas attirer encore une fois l'attention de tous ceux qui aiment l'Eglise et souffrent de son bouleversement.

Le danger

Tout ceci menace cependant de laisser dans l'oubli une autre intervention très importante et diamétralement opposée, du même cardinal Ratzinger. Quelques mois avant son intervention au Synode, pour illustrer dans une conférence de presse l'Instruction sur la vocation ecclésiale du théologien, texte émis par la Congrégation dont il est le Préfet, il a dit que ce document « affirme-peut-être pour la première fois avec une telle clarté - qu'il y a des décisions du magistère qui ne peuvent pas être le dernier mot en cette matière mais qui constituent avant tout un ancrage substantiel dans le problème,

et avant tout une expression de prudence pastorale, une espèce de disposition provisoire. Leur noyau reste valide, mais les détails particuliers sur lesquels ont influé les circonstances du moment, peuvent avoir besoin de rectifications ultérieures.

A ce sujet, on peut penser soit aux déclarations des papes du siècle dernier sur la liberté religieuse ainsi qu'aux décisions antimodernistes du début du siècle et surtout aux décisions de la Commission Biblique d'alors. En tant que cris d'alarme devant des adaptations hâtives et superficielles, elles restent pleinement justifiées; un personnage tel que Jean Baptiste Metz a dit par exemple que les décisions antimodernistes de l'Eglise ont rendu le grand service de la préserver de l'effondrement dans le monde bourgeois et libéral. Mais elles furent dépassées quant aux détails des déterminations qu'elles contenaient, après qu'à leur époque elles aient satisfait à leur devoir pastoral. » (*L'Osservatore Romano*, 27 juin 1990, p.6). Et ainsi, tandis que l'Eglise menace de mourir du modernisme, le cardinal Préfet de la Congrégation pour la Foi, le « restaurateur » Ratzinger, par deux petits mots glissés lors d'une conférence de presse, a porté le dernier coup aux trois remparts opposés par les Pontifes Romains : au modernisme dans le domaine doctrinal (décisions antimodernistes et en premier lieu l'encyclique *Pascendi* et le décret *Lamentabili*), au modernisme dans le domaine social (déclarations des papes sur la liberté religieuse) et au modernisme dans le domaine de l'exégèse (décisions de la Commission Biblique Pontificale « d'alors »).

Ces mesures - nous dit aujourd'hui le cardinal Ratzinger - furent seulement « une expression de prudence pastorale, une sorte de disposition provisoire », désormais « dépassées quant aux détails des déterminations qu'elles contenaient, après qu'à leur époque elles aient satisfait à leur devoir pastoral ». Ce devoir se réduisait donc à avoir préservé l'Eglise « de l'effondrement dans le monde bourgeois et libéral » nous explique le cardinal Préfet de la Congrégation pour la Foi, qui ne rougit pas d'invoquer l'autorité d'un « théologien » comme Jean Baptiste Metz, qui, loin d'être un théologien « éprouvé », tombe pour de nombreux motifs sous le coup de la condamnation de l'Eglise et échappe à la condamnation officielle uniquement à cause des mauvaises contingences du moment présent (voir *Si Si No No* février 1980 *Des prêtres contre Dieu et contre l'homme*, et pour sa récente participation à Louvain au Congrès des « théologiens » de la tristement célèbre revue *Concilium*, voir *Adista* 1-3 octobre dernier).

Feu vert au modernisme

Pour pouvoir excuser le cardinal Ratzinger nous devons supposer qu'il n'a jamais lu les documents du Magistère qu'il jette aux oubliettes avec une incroyable désinvolture, ou bien, au cas où il les aurait lus, qu'il ne les a pas

compris. Ce qui est clairement absurde ou sinon ne serait, de toute façon, pas à son honneur. En fait, quiconque se donne la peine de lire ou de lire ces documents, y trouve le diagnostic le plus parfait, de ce que Paul VI a appelé « *l'auto destruction* » de l'Eglise. Et si le cardinal Ratzinger, qui n'est pas né de la dernière pluie, avait comme il était justement de son devoir, prêté un peu d'attention aux directives antimodernistes des Pontifes Romains, il n'aurait pas attendu aujourd'hui pour découvrir que le sacerdoce est en crise parce que la théologie catholique, y compris la conception du ministère sacerdotal, s'est imprégnée des conceptions typiques du protestantisme.

Depuis environ un siècle Saint Pie X a indiqué, dans *Pascendi*, les racines du phénomène moderniste dans le rationalisme protestant : « *Les rationalistes les applaudissent [les modernistes] et ils ont pour cela leurs bonnes raisons : les plus sincères, les plus francs, saluent en eux leurs plus puissants auxiliaires* ». Et dans le décret *Lamentabili* il conclut justement sur la condamnation de la proposition des modernistes de transformer la religion catholique « *en un christianisme non dogmatique, c'est-à-dire en un protestantisme large et libéral* », qui n'est rien d'autre que ce « *christianisme sociologique sans dogmes définis et sans morale objective* » dénoncé de nos jours par Sa Sainteté Jean-Paul II (cf. *L'Osservatore Romano* 7 février 1981). Donc le triste phénomène de protestantisation de la théologie catholique, contre lequel même le cardinal Ratzinger a élevé la voix lors du Synode, a depuis longtemps un nom : modernisme. Et ce qui a été appelé le levier de cette protestantisation, l'œcuménisme, sur lequel le cardinal Ratzinger s'est tû, a le même nom : modernisme.

Pour les modernistes, en effet - c'est encore Saint Pie X qui parle dans *Pascendi* - la foi se base sur « *une certaine intuition du cœur, grâce à laquelle, et sans nul intermédiaire, l'homme atteint la réalité même de Dieu* » et « *dans cette expérience... ce qui constitue vraiment et proprement le croyant* » (on pense à l'importance donnée à l'expérience et au sentiment par les charismatiques et par les véritables « *mouvements ecclésiaux* » actuels, à commencer par les « *dévôts* » de Taizé).

Ceci dit, c'est-à-dire, « *cette doctrine de l'expérience... consacre comme vraie toute religion, sans en excepter la religion païenne [...]* Et, en fait, les uns d'une façon voilée, les autres ouvertement, ils [les modernistes] donnent pour vraies toutes les religions » œuvres de « *génies religieux que nous appelons prophètes et dont le Christ fut le plus grand* ». (On pense à « *Mahomet, véritable prophète* », du père Basetti-Sani O.F.M. *Si Si No No* a.III n°7/8, p.1 sv, et à l'incroyable éditorial de la déjà glorieuse *Civiltà Cattolica* sur les religions non chrétiennes *Si Si No No*, a.XIII, n°3, pp.1sv).

Donc, quand le cardinal Ratzinger dans son discours d'ouverture du Synode a admis que « *dans l'après-concile, les*

anciens arguments de la Réforme du XVIème siècle ont acquis une certaine évidence », il a purement et simplement reconnu le triomphe du modernisme dans la théologie catholique, de ce modernisme auquel il avait officiellement donné lui-même le feu vert, quelques mois auparavant.

Feu vert à l'autodestruction de l'Eglise

Et c'est là que réside vraiment la clef de l'« *autodestruction* » de l'Eglise Catholique. Le « *protestantisme laxiste et libéral* », que le décret *Lamentabili* indique comme fin dernière du modernisme, n'a fait qu'achever, avec une diabolique cohérence, l'œuvre de destruction commencée par Luther, au point que certains théologiens protestants en furent au début terrifiés. Voici ce qu'écrivait un théologien protestant, au début du siècle, à propos du « *christianisme complètement modernisé* » de ses collègues :

« *Avec lui, il n'existe plus ni révélation, ni miracle, ni Père, ni Fils, ni Esprit Saint, ni croix, ni transfiguration, ni Règne des Cieux, ni vie éternelle! Il ne reste rien d'autre en dehors du fait que nous sentons et nous expérimentons un Dieu en pratiquant la religion, que nous avons la rémission des péchés, que nous en venons à être maîtres de tous les destins et que nous acquérons le courage de la justice. Le délire égoïste de l'immortalité est condamné, l'espérance chrétienne est remplacée par l'imagination, et la réalité de la résurrection du Christ est contestée. Une morale triviale se pare d'une douce sentimentalité. Le symbole des Apôtres est relégué à un mélange de pensées inventé par les hommes des temps passés et imposé inconsidérément comme joug aux païens et juifs désireux d'embrasser le christianisme* » (Rade in Margburg. *Monitore Ev. Eccl. di Berlino*. n 34, 1900). Et un autre protestant, le Prédicateur de Cour Sticker, décrivait ainsi la nouvelle « *religion sans dogme* » :

« *On parla pour ou contre « La nature du christianisme », livre de Harnack [chef de file du protestantisme libéral] pendant presque toute l'année. Si Harnack a raison, la chrétienté a vécu presque 19 siècles, dans des erreurs graves qui offensent le divin maître, puisque ce savant nie la divinité du Christ, sa réelle résurrection, les miracles de la Bible, et donc tout le surnaturel du christianisme.* » Et il concluait :

« *S'il a raison, l'Eglise qui a vécu jusqu'à présent a tort. L'Esprit Saint a conduit les disciples dans de nombreuses erreurs* » (*Gaz. Ev. Eccl. germ.* 1902, pp.1-6).

Observations que les théologiens demeurés catholiques pourraient adresser tranquillement aujourd'hui à leurs collègues modernistes, parce que leur main tendue aux « *frères séparés* » - comme Pie XII l'avait prévu, dans l'encyclique *Humani Generis* - unifié tout le monde, oui, mais « *dans la destruction commune* ». Or quiconque est intelligent et a un minimum d'honnêteté intellectuelle,

doit reconnaître que les décisions et les décrets antimodernistes des Pontifes Romains ont préservé l'Eglise de l'actuelle destruction abominable et non de « *l'anéantissement dans le monde bourgeois et libéral* ». Et d'autre part, la résistance active et passive, opposée à ces décisions et ces décrets par les pseudo-intellectuels catholiques ainsi que par les membres de la hiérarchie, a préparé et provoqué ensuite avec Vatican II, la crise actuelle de l'Eglise. Ce n'est pas par hasard que le dernier document anti moderniste du Magistère, l'*Humani Generis* de Pie XII, découvrait au point de départ des déviations doctrinales que cette encyclique se proposait de redresser, justement le manque d'attention accordé à l'enseignement donné par les Pontifes Romains dans les deux derniers siècles (cf. Dom Paul Nau : *Une source doctrinale : les Encycliques*)

Donc les mesures antimodernistes - y compris les Déclarations contre la fausse « *liberté religieuse* » et les décisions de la Commission Biblique Pontificale d'ailleurs - loin d'avoir fait leur temps, contiennent la dénonciation et offrent les remèdes aux maux dont souffre aujourd'hui l'Eglise. Et c'est une chose très grave, et lourde de conséquences d'autant plus désastreuses, que c'est le Préfet de la Congrégation pour la Foi qui leur a donné officiellement le coup de grâce.

Le pire

Mais il y a pire. Le cardinal Ratzinger ne dit pas que les mesures antimodernistes des Pontifes Romains ont fait leur temps, parce qu'aujourd'hui le modernisme ne menace plus l'Eglise. Ceci ne serait qu'une manifestation, bien que très grave, d'irréalisme, puisqu'en réalité le modernisme ne se contente plus de menacer l'Eglise, mais l'occupe. Le cardinal Ratzinger nous dit que ces décrets et ces décisions ont été dépassées dans les « *détails des déterminations qu'ils contiennent* » ce qui, sans périphrases, revient à dire qu'aujourd'hui, leur contenu ne vaut plus. Et c'est bien pire que de l'irréalisme : c'est de l'évolutionnisme doctrinal.

Les décrets contre le modernisme condamnant et rejettent des thèses qui en soi, même sans ces « *décisions* », s'opposent à des vérités qui, soit ont déjà été solennellement définies par l'Eglise ou bien sont clairement contenues dans la Sainte Ecriture, soit ont été constamment professées dans l'Eglise et proposées à la croyance par le Magistère ordinaire. Il s'ensuit que peu importe si les décisions antimodernistes sont ou ne sont pas du Magistère infallible : l'adhésion aux thèses modernistes aussi bien dans le domaine doctrinal que dans le domaine social (fausse liberté religieuse) ou dans le domaine de l'Ecriture Sainte (« *nouvelle* » exégèse) constitue en soi un péché contre la Foi, une véritable hérésie parce que, non seulement le Magistère de l'Eglise, mais aussi la Foi elle-même

nous obligent à croire et à professer le contraire. Et cela, même sans tenir compte des « décisions anti-modernistes » des Pontifes Romains, ni de leurs déclarations sur la liberté religieuse et ni même des décisions de la Commission Biblique Pontificale d'alors. C'est pourquoi le Cardinal Préfet de la Congrégation pour la Foi, en affirmant que les documents anti-modernistes sont réformables, et de plus qu'ils ont été une « culpa » fut elle « felix » du Magistère des Pontifes Romains, dévoile encore une fois une mentalité « moderniste » corrompue par l'évolutionnisme (cf *Si Si No No* 15 septembre 1985, pp.1sv ; 15 décembre 1985, p.7 ; 30 juin 1986 pp.1sv.). Cette fois nous ne sommes pas les seuls à le révéler. Même un « vaticaniste » de la presse laïque l'a révélé : cf. *Il Giorno* du 9 juillet 1990. « L'« hérésie » du cardinal Ratzinger et le besoin de la recherche » signé par G. Zigola, où l'on évoque le cardinal Ottaviani pour accuser son dernier successeur d'historisme, c'est-à-dire de révéler la vérité à une variable dépendant de l'histoire. Chose évidente, d'autre part, à partir du passage suivant de l'*Instruction sur la vocation ecclésiastique du théologien* que l'auteur de l'article s'empresse de citer : « Certains jugements du Magistère, pouvaient être justifiés à l'époque où ils furent prononcés parce que les affirmations prises en considération contenaient de façon inextricable des assertions vraies et d'autres qui n'étaient pas sûres. Seul le temps a permis de faire un discernement, et à la suite d'études approfondies, d'arriver à un véritable progrès doctrinal ». Progrès, qui selon le cardinal Ratzinger, ne procède plus en *eodem sensu eademque sententia* (Vatican I, Dz 1800), mais procéderait par réflexions et corrections successives. Ce qui en réalité ne s'est jamais fait dans l'histoire de l'Eglise ou plutôt, quand cela s'est fait, c'était sous l'action non du Magistère mais des ...hérétiques.

L'énigme »

A l'occasion de l'anniversaire de la naissance d'Ottaviani, *Il Giornale* (11 décembre 1990) parlait du « paradoxe de Ratzinger » dans le sens où Ratzinger qui « dans les années du Concile Vatican II était un théologien progressiste, un de ces savants résolument contrariés par l'ancien chef du Saint Office qui défendait ses certitudes », « ne pouvait pas supposer qu'il aurait eu la charge de restaurer l'autorité d'un dicastère que lui, avec la majorité des théologiens du Centre Europe, avait contribué à détruire, en en critiquant les méthodes et l'orientation, et qu'à cause de cette restauration, il aurait été l'objet de la même hostilité supportée par Ottaviani, s'attirant comme son prédécesseur, la renommée de *Grand Inquisiteur*. » En réalité la « conversion » du cardinal Ratzinger est loin d'être aussi totale et linéaire. Sa renommée de *Grand Inquisiteur* est une création *ex nihilo* : dans un pullulement d'hérétiques et d'hérésies les « soumis à enquêtes » se comptent sur les

doigts d'une main, et l'on ne parle même pas de condamnation comme le confesse lui-même le cardinal Ratzinger. Quant à sa renommée de « restaurateur », elle est liée, plus qu'à certains de ses exploits inefficaces, à son livre-interview *Entretien sur la Foi*, dans lequel, pourtant, lorsqu'on y regarde de près, on trouve en abondance des sujets d'étude qui en d'autres temps, n'auraient pas échappé non seulement à un véritable *Grand Inquisiteur*, mais ni même à un plus modeste « gendarme de la Foi » (cf *Si Si No No*, 15 sept 1985, pp. 1sv). Donc il n'y a aucun « paradoxe ». On pourrait tout au plus parler d'une « énigme Ratzinger » si le dominicain Congar, moderniste et « expert » en modernisme, ne nous avait depuis longtemps donné les clefs de tant d'énigmes du Concile et de l'après-Concile.

« Paul VI [défini par la presse italienne comme pape hésitant], nous a dit Congar en son temps, *parle à droite mais agit à gauche, et ce sont les actes qui comptent* ». Effectivement il n'y a pas d'autres critères que les actes pour comprendre avec certitude un moderniste, étant donné que les modernistes, ayant renoncé au principe de non contradiction, sont cohérents uniquement dans la réforme de leurs actes.

Or si nous appliquons au cardinal Ratzinger le critère de Congar, sa renommée de « restaurateur » se dissout comme la brume au soleil.

Si quelquefois, et de toute façon pas aussi souvent que Paul VI, il parle « à droite » (et ceci dans la tristesse de l'époque actuelle a suffi à lui créer cette renommée de « restaurateur »), le cardinal Ratzinger, ainsi que Paul VI, et plus encore, agit (et laisse agir) constamment à « gauche ». Nous nous limiterons ici à quelques faits. Ratzinger n'a non seulement jamais renié son passé notoire de « théologien progressiste » (voir *Entretien sur la Foi*, pp.14-15) mais en tant que Préfet de la Congrégation pour la Foi, il continue à publier ses très mauvais livres de théologie tels que : *Les principes de la théologie catholique*, Ed. Tequi 1982 ; *Introduction au Christianisme*, Ed. Queriniana 1986, etc, pour lesquels le *Grand Inquisiteur* mériterait bien d'être « interrogé » par son Dicastère. Et toujours dans les limites de ses publications, est sortie récemment (Ed. du Cerf, 1989) l'édition française d'une étude menée par deux « théologiens » allemands « sur la demande... du cardinal Joseph Ratzinger » pour répondre à l'incroyable demande suivante : « *Les anathèmes du XVIème siècle sont-ils encore actuels ?* » ou plus précisément à savoir si les anathèmes du Concile de Trente contre les protestants sont encore... actuels.

Ce n'est pas suffisant. Le cardinal Ratzinger, qui à l'ouverture du Synode a tonné contre le libéralisme et le rationalisme, ou encore contre la « protestantisation » de la théologie et de l'exégèse catholique, est le même cardinal Ratzinger à la demande duquel Walter Kasper, imbu de théologie protestante libérale et

rationaliste jusqu'à la moelle, a été nommé membre de la Commission théologique internationale (cf *Si Si No No*, 15 juin 1989 : Kasper et « son vieux collègue » Ratzinger). C'est le même cardinal Ratzinger qui lorsque Walter Kasper, bien qu'étant bon rationaliste et donc niant la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ et toutes les autres vérités de la foi catholique (*Si Si No No*, 30 avril 1989) a été nommé évêque, l'a félicité ainsi : « *Pour l'Eglise catholique en Allemagne, pendant cette période mouvementée, vous êtes un don précieux* » (30 *Giorni*, mai 1989).

C'est le même Ratzinger qui à la tête de la Commission Biblique Pontificale ressuscitée, a proposé et fait nommer Henri Cazelles, un des pionniers de la « nouvelle » exégèse, dont l'*Introduction à la Bible* (Desclée Ed. 1957) fait l'objet de remontrances de la Sacrée Congrégation des Séminaires publiées à la une de l'*Osservatore Romano* du 2 Juillet 1958, qui interdisait de l'adopter *soit comme livre d'étude, soit comme aide dans les leçons inaugurales* (cf. *Si Si No No*, 30 avril 1989 : *Aucun espoir pour l'exégèse catholique ?*). C'est le même cardinal Ratzinger qui a appelé pour succéder à Henri Cazelles -remède (si cela voulait être un remède) pire que lui - le jésuite Albert Vanhoje pour qui « *Jésus n'était pas prêtre* » et « *donc s'est placé du côté du peuple, du laïc* » (cf. *Si Si No No*, 15 mars 1987 : « *Jésus n'était pas un prêtre* », paroles du jésuite A. Vanjohe de l'*Institut Biblique Pontifical*). Et nous pourrions continuer et passer en revue les membres de la Congrégation théologique internationale et d'autres organismes du Vatican, qui sont élus sur proposition du Préfet de la Congrégation pour la Foi. C'est le même Ratzinger, qui actuellement plaide lui-même l'ouverture à Rome d'un « centre de formation pour les candidats à la vie consacrée » dédié à Urs Von Balthasar (celui pour qui l'enfer existe, mais est vide, et pour qui le diable n'est pas une personne). On donnera dans ce centre une formation spirituelle « inspirée de la vie et des œuvres de Henri de Lubac, Hans Urs Von Balthasar et Adrienne von Speyr » (30 *Giorni*, août-sept 1990), bien que personne n'ait vu clair dans le mysticisme de cette dernière et dans la théologie des deux premiers, en particulier chez le jésuite de Lubac, atteint de « theillardisme aigü » et dont la pourpre cardinalice n'a le pouvoir de rendre orthodoxe, ni sa conception du surnaturel, ni sa conception de « Tradition vivante » sans nécessité de lien logique - quel hasard!- avec le passé (cf. *Le développement du dogme selon la doctrine catholique*, Ed. Université grégorienne Pontificale 1953, pp.19-20). Et finalement pour terminer et conclure notre discours, c'est le même Ratzinger qui, aujourd'hui vient nous dire « *peut-être pour la première fois avec tant de clarté* » selon ses propres paroles, que les déclarations et les décisions anti-modernistes des Pontifes Romains, ou de ceux qui ont parlé pour eux, ont perdu toute valeur. Après cela, nous ne savons sincèrement pas ce que le

cardinal Ratzinger, doit faire ou dire d'autre pour qu'il soit remis à sa juste place, au moins par ceux qui aiment l'Église et qui ne veulent pas être aveugles volontairement : non parmi les « restaurateurs » mais parmi ces « *modernistes plus modérés* », dont parlait déjà Saint Pie X dans *Pascendi*, et dans lesquels l'adjectif « modérés » ne laisse pas passer le substantif « modernistes ». D'autre part ce n'est pas nous, mais Pie XI qui parle ainsi, Pie XI qui en condamnant ceux qui, exactement comme le cardinal Ratzinger « *dans leurs paroles, leurs écrits, toute leur vie pratique, se comportent comme si les enseignements et les ordres tant de fois promulgués par les Souverains Pontifes, surtout par Léon XIII, Pie X et Benoît XV, avaient perdu leur autorité première ou se trouvaient complètement périmés* », concluait : « *il y a là à signaler une espèce de modernisme moral, juridique et social et Nous le réprouvons énergiquement aussi bien que le modernisme dogmatique* » (*Urbi Arcano* 23 déc 1922, Ed. Spes 1926, p.39).

Isodorus

SUR LA COMMUNION DANS LA MAIN

Lettre reçue :

« J'ai lu avec grand intérêt, mais aussi avec beaucoup d'amertume, les derniers numéros de votre journal *Si Si No No*, dans lequel on stigmatise, de façon très juste, la distribution de la Communion dans la main des communicants, à cause des profanations faciles auxquelles on expose l'Eucharistie. Plusieurs fois, j'ai été présent place Saint Pierre pour distribuer la Sainte Communion. Le maître de cérémonie, avant de sortir, interdisait sévèrement aux ministres qui distribuaient l'Eucharistie de déposer l'hostie dans les mains, parce qu'on avait remarqué des profanations de celle-ci.

Je me demande : Maintenant que l'on permet que l'hostie soit déposée dans la main des communicants, de telles profanations ne se vérifient-elles plus ?

Je crois savoir, au contraire, que dans la basilique même de Saint Pierre, deux pèlerins étrangers (je ne précise pas leur nationalité) ayant reçu l'hostie dans la main, l'ont tout de suite mise dans la poche, une dame l'a conservée dans son sac. Comment doit se comporter un prêtre qui désapprouve cette innovation irréfléchie ? Peut-il refuser de déposer l'hostie dans la main ? Dans votre journal (31/12/89), le prêtre zélé Enzo Boninsegna souligne le fait qu'il y des prêtres extrémistes qui, en distribuant la communion, ne déposent l'hostie que dans la main et non sur la langue. En opposition à de tels innovateurs, un prêtre peut-il par tranquillité de conscience et pour ne pas exposer la Très Sainte Eucharistie à une profanation pos-

sible, en particulier en dispersant par terre les fragments, peut-il refuser de la mettre dans la main du communicant ?

J'attends de votre part une réponse impartiale et rassurante ».

(Lettre signée).

Notre réponse :

Cher confrère,

La réponse objective et rassurante nous vous la faisons donner par Saint Thomas d'Aquin.

Le Docteur Angélique enseigne que les législateurs terrestres lesquels, à la différence de Dieu, ont leur fin en dehors d'eux-mêmes, doivent ordonner à cette fin leurs propres lois. (St Th. III q. 91, al, ad3).

Seul Dieu donc, Législateur Suprême, régit et n'est pas régi. Tous les législateurs humains, aussi bien politiques qu'ecclésiastique, régissent, mais sont à leur tour régis (ou du moins devraient l'être) par le droit divin et par la fin pour laquelle ils ont reçu de Dieu le pouvoir législatif.

Saint Thomas enseigne encore : « *Mais la volonté ne peut avoir valeur de loi quant aux commandements qu'elle porte, que si elle est, elle-même, conforme à une raison. C'est ainsi que l'on comprend que la volonté du chef ait force de loi, sinon, la volonté du chef serait plutôt une iniquité qu'une loi.* » (S. Th. III, q. 90, al, ad 3).

Et le Père Vela O.P. commente : « *Pour que la loi soit juste et obligatoire, il ne suffit pas qu'elle soit l'expression de la volonté du législateur, mais il faut qu'elle soit conforme à la juste raison, qui procède, c'est-à-dire, de la raison ordonnée à la fin dernière de l'homme par le choix des moyens adéquats* » (*La Somme théologique* ed. Salani, introduction à *De Lege* de Saint Thomas). A notre humble avis, toute la crise de l'Église est née d'avoir perdu de vue, dans les sommets de la hiérarchie, ces vérités fondamentales... On a oublié que les lois ecclésiastiques, elles-mêmes, qui n'ont pas été instituées directement par Notre Seigneur Jésus-Christ, et qui en soi ne sont pas immuables, ne peuvent toutefois pas se changer par caprices, mais doivent se changer *ex iusta causa* : pour une utilité très évidente, qui retourne à une plus grande gloire de Dieu et à un plus grand bien des âmes (S.Th III, q. 97, aa. 1 et 2, cf G.B. Guzzetti *Morale générale* p. 107). Le pouvoir public de juridiction ou pouvoir des clefs est « *potestas publica ad bonum commune* » et le bien commun de l'Église est avant tout Dieu, à la gloire duquel tout doit s'accorder et s'orienter et ensuite l'édification du Corps Mystique du Christ (Saint Paul, 2^e Cor.10,8).

Dans le cas qui nous intéresse, l'autorité de l'Église existe pour protéger Notre Seigneur Jésus-Christ dans le Sacrement de toutes les profanations possibles et pour ne pas l'exposer à toutes les profanations possibles, pour l'entourer et ne pas le dépouiller de l'honneur dû, pour susciter dans les âmes le respect dû à l'Eucharistie, non pour l'affaiblir ou l'éteindre.

Toutes les dispositions de loi humaine, civile ou ecclésiastique doivent être « *ordinatio rationis ab bonum commune* » (organisation rationnelle au bien commun, S. Th. III q. 90, a.2). Mais dans le cas de la communion dans la main, qui risque de détruire ce que des siècles de foi et d'amour

au « Dieu caché » ont édifié, où est l'« *ordinatio rationis* », où est le « *bonum commune* » ?

Où bien les législateurs ecclésiastiques se considèrent exonérés de ces principes, que, au nom de l'Église, ils sont tenus à enseigner aux législateurs politiques ?

Finalment Saint Thomas enseigne (I II Q. 96 a.4) que les lois injustes, lesquelles « *sont plutôt des violences que des lois* » peuvent être telles pour deux raisons : ou « *parce que contraires au bien humain* » ou « *parce que contraires au bien divin* ». Dans le cas des lois « contraires au bien humain » les dispositions de l'autorité « *n'obligent pas au for de la conscience à s'y conformer, sinon peut-être pour éviter le scandale et le désordre*. En ce cas, en effet, l'homme est même tenu de renoncer à son droit, selon ces paroles de S. Matthieu : « *Si quelqu'un te force à faire mille pas, et si quelqu'un t'enlève ta tunique, donne lui aussi ton manteau* ».

Dans le cas de lois qui touchent non les propres droits personnels mais le « *bien divin* », « *Il n'est jamais permis d'observer de telles lois, car "il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes"*. »

Il s'ensuit que dans le cas de la « communion dans la main », étant en jeu le « *bien divin* » de l'Eucharistie, avec la protection, le respect et l'honneur qui lui sont dûs, un prêtre non seulement ne peut pas, mais doit refuser de la mettre dans la main du communicant, et ceci non en opposition aux innovateurs extrémistes, mais pour rester fidèle aux devoirs de son propre ministère, devoir auquel aucune autorité humaine n'a le pouvoir de le soustraire.

L'ŒCUMENISME ASSISE :

Solution ou Dissolution

Cet ouvrage est un recueil d'articles parus dans le « Courrier de Rome », entre 1984 et 1989.

Son mérite consiste en une analyse claire de l'œcuménisme à travers certains événements marquants et plusieurs documents révélateurs.

Une offensive générale de judaïser la foi catholique nous apparaît alors dans toute sa réalité : Assise y révèle son vrai visage, et l'apostasie de Taizé y est dénoncée avec clarté. Voilà un livre qui permet de saisir cet esprit nouveau si caractéristique de la nouvelle ecclésiologie de Vatican II.

Ouvrage de 150 pages en vente aux

Amis de St François de Sales

C.P. 2346, 1950 SION

Prix:Fr 16.- FF 60.-

de façon moindre parce que dans ces pays se formaient des dynasties héréditaires, des rois autour desquels les nations peu à peu allaient se cristalliser.

Donc, une note propre du Moyen-Age, c'est son particularisme, mais il ne faut pas perdre de vue que ce n'est qu'une moitié de la réalité; l'autre moitié, c'est l'unité religieuse. Le contraire, pourrait-on dire, en définitive de notre époque, où nous connaissons l'unité politique des Etats, jusqu'au totalitarisme, mais où coexistent les philosophies les plus disparates, les systèmes de pensée les plus antagonistes; pour le Moyen-Age au contraire, diversité extrême au niveau des modes de vie, mais union, communion totale de pensée au niveau des questions essentielles.

Les Waldstätten formaient donc des communautés tranquilles, vivant à l'écart sans cependant être isolées.

Un événement va les mettre en lumière, et c'est la création de la route du Saint-Gothard par la construction d'un pont audacieux, qui a donné lieu d'ailleurs à la légende du «pont du diable», au-dessus des gorges abruptes de la Reuss, au-dessus du passage des Schöllenen.

Dès ce jour, une liaison Nord-Sud était ouverte qui mettait en communication directe la plaine du Pô et toute l'Italie avec les Allemagnes et les pays traversés par le Rhin; c'était aux environs de l'an 1190. Une circulation intense emprunta cette nouvelle artère qui prenait une importance européenne : importance économique par la facilité qu'elle offrait aux marchands, importance religieuse car elle permettait le passage du flot de pèlerins venus de Germanie et même de Scandinavie vers Rome, importance politique enfin, car elle créait une liaison directe entre les deux parties du Saint-Empire, la Germanie et l'Italie. Et les Waldstätten se trouvaient être au Nord les gardiens de ce passage si important.

Dernier point encore à évoquer, à partir de 1075, en effet, le St Empire est divisé par la querelle des investitures; les papes revendiquent le droit exclusif d'investir les évêques dans leurs charges, tandis que les empereurs entendaient se réserver ce droit, puisque les évêques étaient en même temps évêques et seigneurs féodaux, et tout le monde a en mémoire «Canossa», Henri IV, qui marque un épisode de cette lutte, et l'on peut dire que le royaume de Germanie fut précipité dans une anarchie dont les grands dynastes profitèrent au détriment de l'autorité royale.

Si Frédéric Barbe-Rousse, Frédéric Ier, put préserver la paix pendant un demi siècle et restaurer son pouvoir,

à partir de 1190 la date de sa mort, les mêmes dynastes que Frédéric Ier avait contenu, se remirent à l'œuvre pour se tailler de nouveaux territoires dans l'Empire, et la maison des Habsbourg en particulier avait des visées sur les Waldstätten, et à travers eux sur le St-Gothard.

C'est cette position géographique des Waldstätten et leur caractéristique qui amena Frédéric II à placer Uri sous l'immédiateté impériale, déjà en 1231, par une charte du 26 mai et, 9 ans plus tard Schwyz obtint de Frédéric II aussi une lettre rédigée en décembre 1240, par laquelle l'empereur prenait cette communauté sous sa protection spéciale; c'est à cette date que se situe une ère alliance des Waldstätten, le pacte de 1291 s'y réfère expressément, quand il dit qu'il veut renouveler l'acte de l'ancienne alliance corroboré par un serment.

En 1250, Frédéric II meurt. Quatre ans plus tard, s'ouvre le grand interrègne, le «terrible temps sans Empereur», comme on le disait dans les Allemagnes, et comme on le disait plus qu'ailleurs dans les Waldstätten. Il va durer 20 ans.

C'est en 1273 seulement que Rodolphe est nommé roi de Germanie; on eut tôt fait de reconnaître en lui l'homme nécessaire, l'Empereur qu'on attendait.

De fait il tint bientôt entre ses mains tous les pouvoirs impériaux. Il mit fin au grand interrègne et en octobre 1275 il rencontra à Lausanne le souverain pontife Grégoire X, venu consacrer la cathédrale de Lausanne. Il conclut avec lui un accord qui terminait l'inexpiable querelle entre les deux pouvoirs.

Rodolphe va essayer de mater la féodalité, sans négliger sa propre maison.

Il y avait toujours dans l'Empereur du Saint empire romain germanique, 2 hommes, si l'on peut dire, qui cohabitaient, et l'Empereur, et le chef de la maison qu'il représentait, puisque l'Empereur était nommé par les 7 grands électeurs.

Il confirme les franchises d'Uri, reconnut l'immédiateté des Schwyzois, leur donna même une bannière, qui est à l'origine du drapeau suisse, et leur accorda le privilège de ne jamais être jugé par un homme «non-libre».

Que faut-il entendre par là ?

La Société médiévale était divisée en 2 grandes classes, les libres et les non-libres, et parmi les non libres ou de la liberté à la non-liberté, il pouvait y avoir toutes sortes de stades intermédiaires; les Waldstätten étaient constitués essentiellement de paysans libres et d'une élite représentée par la noblesse. (à suivre)

LE CHRIST ROI DES NATIONS

Le Père A. PHILIPPE C. ss R.

Le catéchisme des Droits Divins dans l'Ordre Social.

JÉSUS CHRIST, MAÎTRE ET ROI !

PREMIÈRE LEÇON (suite2)

LE SOUVERAIN DOMAINE DE DIEU SUR TOUTE SOCIÉTÉ.

Sixième question. – la Société des hommes n'est-elle pas une chose invisible?

Réponse. – Elle n'est pas visible en ce sens qu'on ne peut pas la toucher du doigt, mais elle est parfaitement perceptible, en ce sens qu'on peut percevoir son existence. Ainsi l'on voit très bien et l'on se rend compte que telle nation est distincte d'une autre nation, que telle Société publique ou privée est distincte de toute autre Société.

Septième question. – La Société considérée dans ce qu'elle a de visible et dans ce qu'elle a d'invisible, est-elle une créature?

Réponse. – Oui, et lorsque dans mon « Credo » je dis: je crois en Dieu le Père tout-puissant, Créateur du Ciel et de la terre, de toutes choses visibles et invisibles, je professe solennellement que toute Société, tout aussi bien que l'homme, a été créée par Dieu, et, que par conséquent, dépend de Lui, d'une dépendance absolue. Cette doctrine s'applique à toute Société, qu'il s'agisse d'une société naturelle, c.-à-d. imposée par la nature de l'homme, ou d'une société libre, c.-à-d. fondée par la volonté humaine.

Huitième question. – Pourriez-vous donner quelques preuves de la condition créée de la Société :

Réponse. – Outre le témoignage de Dieu et du Saint Esprit

dans les Ecritures, outre le témoignage de la Sainte Eglise, nous pouvons apporter des preuves de raison. Toute Société est composée d'hommes. Tout homme est une créature. Dès lors, les rapports des hommes entre eux sont chose créée. Bien plus, toute Société, comme toute Nation, constitue une réalité vraiment existante. Cette réalité est un tout moral, qui existe véritablement en dehors de Dieu. Dès lors qu'elle n'est pas Dieu, elle a été créée par Dieu, dont elle ne peut pas ne pas dépendre d'une manière souveraine, comme toute créature dépend du Créateur.

Il est une autre vérité fondamentale. Non seulement l'homme dépend de Dieu parce qu'il est créature; il dépend encore de Lui parce que Dieu est sa fin suprême et dernière. Il est de toute évidence que le but final de toute chose créée c'est Dieu. Plus particulièrement, Dieu est le but final, suprême et infini de toute créature intelligente. L'homme est fait pour aboutir à Dieu. Il doit comprendre qu'il est créé dans ce but et il doit vouloir l'atteindre. Or, Dieu a placé l'homme dans des conditions telles, qu'il ne peut pas ne pas vivre en Société. Donc, en tant qu'être social, l'homme doit avoir comme but final et suprême : Dieu. Soutenir le contraire serait affirmer que l'homme trouve la fin de la société dans la Société elle-même, ce qui constituerait une idolâtrie. Mais, les sociétés comme telles, ne passent pas à l'Eternité. Il est manifeste qu'elles trouvent leur fin dernière dans le fait que l'intelligence et la volonté des individus vont à Dieu dans et par les sociétés.

(à Suivre)

NOTRE SÉLECTION DE CASSETTES

St D1. Don PÉLACANI

SAN DAMIANO

1K7 C 90 Fr 10.-

Cette cassette renferme le témoignage de Don PÉLACANI, curé de San Damiano avant et durant les premières années des apparitions.

SI 2. Mr. l'Abbé Simoulin L'ÉGLISE ET LES DROITS DE L'HOMME

1 K7 C120 Fr 12.-

Conférence remarquable par sa clarté, sa hauteur et sa simplicité

Demandez notre catalogue. Une liste de plus de 50 titres est à votre disposition

Conférence publique de Mr René BERTHOD

Mr René Berthod présida en 1989 le Bimillénaire du Grand St Bernard et parlera à Sion, hôtel du Cerf de

SAINT BERNARD DE MENTHON

le 26 Avril à 20h15